








Maîtrise en urbanisme

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-025-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise en urbanisme (M. Urb.)
TYPE	Maîtrise en urbanisme (M. Urb.)
CRÉDITS	45 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse, avec travail dirigé

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein
-  Demi-temps
-  Menant à une accréditation professionnelle

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Jean-Philippe Meloche 514 343-6111 poste 2217
jean-philippe.meloche@umontreal.ca

Chantal Veillette, TGDE 514 343-5699
chantal.veillette.1@umontreal.ca

Présentation

Aujourd'hui, l'urbain est devenu le cadre de vie essentiel où se déploient les activités et les aspirations d'une majorité d'humains.

Les urbanistes ne sont pas les seuls spécialistes qui interviennent sur la ville, mais la profession d'urbaniste a en propre de devoir répondre à une triple exigence :

- Savoir articuler toutes les échelles de l'aménagement urbain depuis l'îlot ou la rue jusqu'à la région métropolitaine.
- Prendre en compte le long terme et l'intérêt des générations futures dans toutes les décisions qui changent la ville.
- Faire travailler ensemble décideurs publics, acteurs privés, techniciens et toute la société civile pour faire aboutir l'amélioration continue du milieu de vie urbain.

En un mot les urbanistes se veulent les promoteurs d'un véritable développement urbain durable.

La maîtrise en urbanisme s'adresse aux étudiants qui s'intéressent à l'urbanisation et à la ville, à son développement et à son aménagement, tant dans les sociétés modernes avancées que dans les pays émergents ou en développement.

Dans le cas des étudiants qui détiennent un premier diplôme en urbanisme, le programme permet un approfondissement de thématiques complexes faisant appel à une forte interdisciplinarité et reposant sur un travail individuel approfondi, de type mémoire ou travail dirigé, sur une problématique urbaine de pointe.

Quant aux diplômés d'autres disciplines, ils peuvent à la fois acquérir des notions de base en urbanisme et explorer divers champs de la pratique par le biais de cours plus spécialisés. De plus, ils sont initiés à une autre culture pédagogique, celle du projet.

Le programme vise à :

- Approfondir les connaissances et savoir-faire, notamment eu égard aux nouveaux enjeux urbains et aux pratiques en émergence pour les titulaires d'un diplôme en urbanisme
- Développer des compétences dans le champ de l'urbanisme et d'acquérir les connaissances et les méthodes de base pour les étudiants provenant d'autres disciplines
- Développer la capacité de conception, de mise en œuvre et de suivi d'un projet d'intervention
- Développer les compétences en matière d'analyse critique et de méthodologie pour un projet de recherche

Au terme d'une maîtrise en urbanisme, vous pourrez notamment :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'intervention ou de recherche
- Intégrer les savoirs d'autres disciplines dans ces projets
- Communiquer efficacement vos propositions, notamment graphiquement, à des acteurs différents (acteurs publics, privés, citoyens, etc.)
- Travailler dans des équipes pluridisciplinaires

Objectifs

L'urbanisme est un domaine d'intervention interdisciplinaire appliqué au territoire et à l'urbain. Programme professionnel donnant accès à l'Ordre des urbanistes du Québec, la maîtrise en urbanisme (M.Urb.) est accréditée par l'*American Institute of Certified Planners* et reconnue par l'Institut canadien des urbanistes et par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (francophonie).

La M. Urb. prépare à une variété de pratiques professionnelles en urbanisme. Elle offre une formation centrée sur les savoirs et savoir-faire spécifiques au domaine tout en proposant des cheminements spécialisés associés à deux thèmes fédérateurs, soit Urbanisme international et Aménagement de la ville post-carbone.

Le programme poursuit trois principaux objectifs :

- offrir aux bacheliers en urbanisme la possibilité d'approfondir leurs connaissances et savoir-faire, notamment eu égard aux nouveaux enjeux urbains et aux pratiques en émergence
- permettre aux étudiants provenant d'autres disciplines d'acquérir des connaissances et des méthodes et de développer des compétences dans le champ de l'urbanisme
- développer la capacité de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'intervention ou de recherche, dans des ateliers et en réalisant un travail dirigé ou un mémoire.

La M. Urb. s'adresse à des étudiants provenant de formations variées dans les disciplines de l'aménagement et du territoire, mais aussi des sciences sociales et humaines et des sciences naturelles et génie.

Forces

- La reconnaissance du programme dans la francophonie : l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage est la seule dont les formations professionnelles de 1^{er} cycle comme de 2^e cycle en urbanisme sont accréditées par l'Ordre des urbanistes du Québec, l'Institut canadien des urbanistes et l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU internationale)
- Une large ouverture internationale, tant par le recrutement des étudiants, les possibilités d'échange, les ateliers et les missions de recherche
- L'accueil de conférenciers issus du milieu professionnel
- La diversité des étudiants sur le plan disciplinaire qui favorise les échanges de perspectives théoriques, méthodologiques et pratiques variées
- De nombreux liens tissés depuis plus de 50 ans avec le milieu professionnel tant local qu'international
- La possibilité de participer à des projets de recherche menés par les professeurs dans le cadre d'un travail de mémoire ou comme assistant de recherche
- Une exposition des projets de fin d'études courue par les professionnels et les employeurs à la recherche de talents émergents

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

Le statut professionnel de l'urbaniste au Québec est régi par l'Ordre des Urbanistes du Québec, auquel le diplômé de la maîtrise en urbanisme de l'Université de Montréal est admissible.

De façon générale, les urbanistes développent des espaces urbains, des îlots aux quartiers entiers, tout en tenant compte des besoins des générations futures et en travaillant de concert avec les décideurs et les divers acteurs impliqués. Une grande diversité de fonctions est accessible aux diplômés en urbanisme et les domaines d'activité sont de plus en plus variés.

Principaux champs d'activité :

- Aménagement du territoire
- Aménagement récréo-touristique et culturel
- Aménagement urbain dont design urbain
- Environnement et développement durable
- Habitation et cadre de vie
- Patrimoine
- Ressources naturelles et énergie
- Planification des transports et déplacements
- Urbanisme municipal
- Coopérative internationale (PED)
- Développement communautaire
- Développement économique
- Développement immobilier

Principaux employeurs :

- Municipal et paramunicipal
- Firmes d'experts-conseils
- Entreprise privée
- Structure régionale (MRC, CMM, STM)
- Organisme communautaire et à but non lucratif

- Organisme gouvernemental
- Organisme à vocation internationale

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Urb., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en urbanisme, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention de 1000 mots maximum décrivant vos motivations et attentes concernant ces études en lien avec vos projets d'avenir et, si possible, votre projet de recherche, qu'il prenne la forme d'un mémoire ou d'un travail dirigé
- Deux lettres de recommandation du milieu universitaire.
- Un curriculum vitae.

2. Formation complémentaire ou préparatoire

Les étudiants en provenance de programmes de 1^{er} cycle autres que d'urbanisme (ou d'un diplôme jugé équivalent) devront mettre leurs connaissances à niveau en complétant un minimum de 3 crédits et un maximum de 15 crédits de cours d'initiation à l'urbanisme (bloc de cours identifié dans la structure du programme). Selon le nombre de crédits de cours d'initiation à l'urbanisme à suivre, établi lors de l'étude du dossier de l'étudiant, la scolarité minimale pourrait être augmentée d'un trimestre. Ces cours sont préférablement suivis pendant la première année.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} février 2021

Hiver

- **Hiver 2021:** Du 1^{er} mai 2019 au 1^{er} septembre 2020

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Anthropologie	Baccalauréat	90 crédits	1-050-1-0	Jour	Non limitée
Géographie environnementale	Baccalauréat	90 crédits	1-155-1-0	Jour Soir	Non limitée
Histoire	Baccalauréat	90 crédits	1-165-1-0	Jour	Non limitée
Science politique	Baccalauréat	90 crédits	1-245-1-0	Jour	Non limitée
Urbanisme	Baccalauréat	90 crédits	1-025-1-0	Jour	Limitée
Économie (Sciences)	Baccalauréat	90 crédits	1-240-1-0	Jour	Non limitée

Structure du programme (2-025-1-0)

Version 09 (A13)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux cheminements :

- cheminement avec Mémoire
- cheminement sans Mémoire.

L'étudiant n'ayant pas de baccalauréat en urbanisme pourrait devoir suivre jusqu'à 15 crédits d'activités d'initiation à l'urbanisme, après évaluation de sa formation antérieure par le comité des admissions.

URB 6011 Atelier d'intégration, 3 crédits

URB 6286 Histoire de l'urbanisme, 3 crédits

URB 6287 Cadres juridiques de l'urbanisme, 3 crédits

URB 6288 Gestion du territoire et géomatique, 3 crédits

URB 6289 Économie urbaine, 3 crédits

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante :

- cheminement avec Mémoire (MM) : 39 crédits obligatoires dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 6 crédits à option

- cheminement avec Travail de recherche dirigé (TD) : 33 crédits obligatoires dont 12 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé, de 6 à 12 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Concentrations

Outre le programme général, deux concentrations sont proposées et 6 cours à option sont identifiés pour chacune d'elles (mais sans mention dans le bulletin ou le diplôme). Ces concentrations sont :

- Urbanisme international
- Aménagement de la ville post-carbone

Les cours à option recommandés pour la concentration Urbanisme international sont :

URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr.

URB 6768 Gestion de l'eau dans la ville, 3 cr.

URB 6774 Aménagement, risques et enjeux urbains, 3 cr.

URB 6850 Urbanisme international, 3 cr.

URB 6857 Financement international de l'habitat, 3 cr.

Les cours à option recommandés pour la concentration Aménagement de la ville post-carbone sont :

URB 6743 Santé et environnement urbain, 3 cr.

URB 6767 Urbanisme, mobilité et accessibilité, 3 cr.

URB 6768 Gestion de l'eau dans la ville, 3 cr.

URB 6770 Transport et développement urbain, 3 cr.

URB 6778 Planification environnementale et urbanisme, 3 cr.

URB 6774 Aménagement, risques et enjeux urbains, 3 cr.

MM - Bloc 70A Cours fondamentaux

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 6020	Atelier d'intervention	6.0J	URB 6280	Théorie de la planification et urbanisme	3.0
URB 6279	Méthodes et techniques d'analyse en urbanisme	3.0J	URB 6291	Stratégies et pratiques de mise en oeuvre	3.0J

MM - Bloc 70B Cours fondamentaux à option

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 6729	Gouvernance métropolitaine	3.0
URB 6754	Formation de l'espace urbain	3.0

MM - Bloc 70C Cours à option thématiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3.0	URB 6770	Transport et développement urbain	3.0
URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain	3.0	URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3.0J
URB 6742	Dynamique des habitats urbains	3.0J	URB 6774	Aménagement, risques et enjeux urbains	3.0J
URB 6743	Santé et environnement urbain	3.0	URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3.0
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3.0	URB 6850	Urbanisme international	3.0
URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3.0J	URB 6857	Financement international de l'habitat	3.0
URB 6767	Urbanisme, mobilité et accessibilité	3.0J			

MM - Bloc 70D Mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
URB 6730	Problématique de recherche	3.0	URB 6735	Stratégie de recherche	6.0
URB 6734	Définition, projet de mémoire	3.0	URB 6736	Recherche et rédaction	12.0

TD - Bloc 70A Cours fondamentaux obligatoires

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 6020	Atelier d'intervention	6.0J	URB 6280	Théorie de la planification et urbanisme	3.0
URB 6279	Méthodes et techniques d'analyse en urbanisme	3.0J	URB 6291	Stratégies et pratiques de mise en oeuvre	3.0J

TD - Bloc 70B Cours fondamentaux obligatoires

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 6729	Gouvernance métropolitaine	3.0
URB 6754	Formation de l'espace urbain	3.0

TD - Bloc 70C Cours à option thématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3.0	URB 6770	Transport et développement urbain	3.0
URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain	3.0	URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3.0J
URB 6742	Dynamique des habitats urbains	3.0J	URB 6774	Aménagement, risques et enjeux urbains	3.0J
URB 6743	Santé et environnement urbain	3.0	URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3.0
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3.0	URB 6850	Urbanisme international	3.0
URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3.0J	URB 6857	Financement international de l'habitat	3.0
URB 6767	Urbanisme, mobilité et accessibilité	3.0J			

TD - Bloc 70D Activités individuelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 6670	Travail individuel de recherche	3.0
URB 6671	Stage en milieu professionnel	3.0
URB 6672	Activité spéciale	3.0

TD - Bloc 70E

Choix - Maximum 6 crédits.

TD - Bloc 70F Travail dirigé

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 6731	Définition du projet de TD	3.0
URB 6732	Stratégie de recherche du TD	3.0
URB 6733	Recherche et rédaction du TD	6.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Aménagement	Maîtrise	45 crédits	2-005-1-1	Jour Soir
Architecture	Maîtrise	45 crédits	2-010-1-0	Jour
Architecture de paysage	Maîtrise	45 crédits	2-020-1-0	Jour
Environnement et développement durable	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-023-1-1	Jour
Montage et gestion de projets d'aménagement	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-005-1-2	Jour Soir

Aperçu des expertises de recherche

La recherche en urbanisme constitue une activité de premier plan à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Il s'agit généralement d'une recherche appliquée, mais aussi d'exploration de nouveaux champs théoriques concernant la ville et l'action collective urbaine.

En savoir plus : <http://urbanisme.umontreal.ca/urbanisme/recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://urbanisme.umontreal.ca/urbanisme/professeurs/>

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>